

ARRETE DU MAIRE

LE MAIRE DE LA SOUTERRAINE

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2211.1 et suivants,
- VU le Code de la Route et notamment les articles R44 et 225,
- VU l'arrêté Ministériel du 24 Novembre 1967 sur la signalisation des routes, autoroutes, modifié et complété,
- VU l'article R. 610-5 du code pénal,
- VU la demande présentée par Monsieur LAFONT Yvan, - 7, Avenue du Berry - 23800 DUN LE PALESTEL, à l'effet d'obtenir l'autorisation d'installer un chariot élévateur sur le trottoir et empiéter sur la voie publique le temps des travaux de couverture au n°8 rue Maurice Rollinat pour le compte de Monsieur MERLE Bruno à La Souterraine-23300, du jeudi 05 décembre 2019 à 8 h 00 au jeudi 02 janvier 2020 à 17 h 00.

CONSIDERANT que ces travaux ne doivent pas porter atteinte à la sécurité de la voie publique et qu'ils nécessitent la mise en place d'une réglementation de la circulation.

ARRETE

Article 1 : Les travaux décrits dans la demande susvisée sont autorisés sous réserve du respect des conditions suivantes.

Article 2 : Pendant la durée du chantier, la chaussée sera rétrécie au niveau du n°8 rue Maurice Rollinat, du jeudi 05 décembre 2019 à 8 h 00 au jeudi 02 janvier 2020 à 17 h 00.

Article 3 : Toute la signalisation et pré-signalisation réglementaires seront mises en place par l'entreprise effectuant les travaux et sous sa responsabilité, conformément à la réglementation en vigueur. Le balisage sera à renforcer. L'Entreprise veillera également à laisser un accès aux Services de secours sur l'espace occupé par les travaux. Le demandeur devra prendre toutes les mesures de sécurité tendant à prévenir tout accident pouvant résulter de ces travaux.

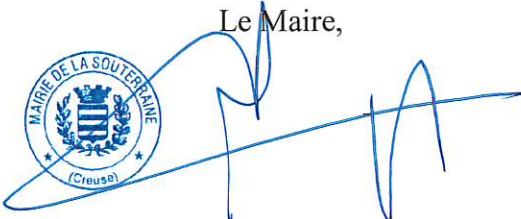
Article 4 : Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie de La Souterraine et Monsieur le Maire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait en Mairie de LA SOUTERRAINE, le vingt-neuf novembre deux mille dix-neuf.

Destinataires :

- *Le Maire de La Souterraine,*
- *Monsieur le Commandant de la communauté de Brigade de Gendarmerie de La Souterraine,*
- *Entreprise LAFONT Yvan.*

Le Maire,



Jean-François MUGUAY